



Ville de  
**Pordic**

# Aux Arts ! Etc... 2016

## Concours de graphisme

### Règlement

#### **Article 1 – Objet du concours**

Dans le cadre de sa 5<sup>ème</sup> Biennale « Aux Arts etc », qui aura lieu du 23 septembre au 2 octobre 2016, la mairie de Pordic, organise un concours de graphisme.

Les candidats sont invités, à l'aide de la technique de leur choix, à proposer une création graphique originale, destinée à promouvoir cette biennale.

Cette création sera utilisée pour les affiches, une banderole et la couverture du catalogue de la Biennale.

#### **Article 2 – Participants**

Le concours est ouvert à toutes et tous: artistes professionnels et amateurs, étudiants, graphistes...

#### **Article 3– Détails pratiques**

\* Le projet présenté doit l'être sur un format A3 portrait (297x420 mm) ou sous forme d'image numérique, respectant ce format « portrait ». Le style et la technique utilisés, seront libres.

\* *Les mentions suivantes devront obligatoirement figurer sur le projet (sans les guillemets):*

- " **Aux Arts ! Etc... »**

- « **du 23 sept. au 2 oct. 2016** »

- « **Pordic** »

\* *Contrainte graphique :*

Le Centre Culturel de la Ville Robert de Pordic devra être représenté, en partie ou totalité, de manière figurative ou abstraite.

\* Le nom du candidat (signature) doit apparaître sur le projet.

\* Le logo de la ville sera apposé en bas à droite de l'affiche.

\* Les projets proposés devront être des créations originales réalisées exclusivement pour le concours. Par conséquent, tous les éléments contenus dans les projets devront être également des créations originales.

Chaque candidat pourra présenter jusqu'à trois projets au concours.

#### **Article 4 – Modalités d'envoi**

Les candidats enverront leur projet soit en version papier, soit en version numérique, pour le **samedi 30 avril dernier délai.**

##### *Version papier:*

A poster, ou à déposer à l'adresse suivante:

Centre culturel de la Ville Robert – Concours de Graphisme – Rue Massignon – BP 150 - 22590 Pordic.

##### *Version numérique*

Fichier en aperçu JPEG 2480x3508 pixels, de 2 Mo maximum à adresser à : [auxartsetc@pordic.fr](mailto:auxartsetc@pordic.fr)

Le lauréat désigné par le jury devra ensuite transmettre le fichier d'origine 4961 x 7016 pixels (soit résolution 300DPI)

Il est demandé aux participants de fournir toutes les polices de caractères utilisées dans leurs créations et de ne pas fusionner les calques de leurs fichiers pour permettre la modification et l'ajout d'informations ultérieures.

Dans les deux cas l'envoi doit être accompagné de la fiche d'inscription jointe à ce présent règlement.

**Article 5 – Proclamation des résultats et prix**

\* Un jury composé d'artistes et de membres du comité de pilotage de la biennale désignera la maquette gagnante. Celle-ci sera dévoilée, en même temps que le nom du lauréat, ou de la lauréate, au cours d'une conférence de presse au courant du mois de mai.

Le gagnant du concours garantit l'originalité de l'œuvre et cède tous les droits d'auteur et de la propriété intellectuelle associés à son affiche à la mairie de Pordic.

Ce gagnant verra sa création reproduite sur l'affiche, la banderole et la couverture du catalogue du salon. A ce titre, il autorise à reproduire et diffuser sa création sur tous supports pour la durée de l'exposition, jusqu'à la fin de l'année 2017.

\* L'auteur recevra par ailleurs un prix de 200 €uros.

\* Les 5 premiers projets retenus pourront faire l'objet d'une exposition durant la biennale.

\* Chaque candidat aura la possibilité de venir récupérer sa maquette originale jusqu'au 31/12/2015 au Centre culturel de la Ville Robert à Pordic.

**Article 6 – Décisions du jury**

\* En cas de problèmes indépendants de la volonté des organisateurs, le jury se réserve le droit d'annuler ce concours, les participants en seront alors informés par mail.

\* Le jury se réserve également le droit de retenir ou non un lauréat ou une lauréate pour ce concours.

**Pour tous renseignements complémentaires :**

Centre Culturel de la Ville Robert : **02 96 19 12 96** ou mail : [auxartsetc@pordic.fr](mailto:auxartsetc@pordic.fr)

\*\*\*\*\*

**Fiche de candidature au Concours de graphisme 2016**



**A RETOURNER AVANT LE 30 avril 2016**

Je, soussigné(e), souhaite participer au Concours de graphisme, pour l'affiche de l'exposition 2016, « Aux Arts! Etc... », et reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-dessus :

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tel : .....

Mail : ..... Site internet : .....

<u>Nom de l'affiche</u> :	<u>Technique</u> :

Le, ..... à, ..... Signature :